



MOTION DU 2 JUILLET 2020

Monsieur le ministre,

Les agent.e.s et les salarié.e.s de _____ sont indigné.e.s par le projet de protocole dit « Ségur de la santé ».

Il ne répond en rien aux revendications des tous les professionnels du public, du privé, du sanitaire, du social et du médico-social qui ont assuré la continuité de l'activité dans des conditions extrêmes pendant la crise COVID-19 en métropole et outre-mer.

Les agent.e.s et les salarié.e.s se sentent trahis par les promesses du Président de la République non-tenues. Le président des très riches capitalistes confirme l'essence de sa politique. Pour la Santé, le médico-social et le social des miettes, pour les possédants capitalistes des milliards !

NOUS EN TIRERONS LES CONSÉQUENCES !

Les agent.e.s et les salarié.e.s se sentent méprisés par des propositions aussi minimalistes. Le niveau de nos rémunérations et salaires ne correspond en rien à nos qualifications, à nos responsabilités, à notre incontestable utilité sociale.

Le projet de protocole d'accord ne propose que des miettes salariales avec des contreparties inacceptables en termes de réorganisations des services, de flexibilité toujours accrue et de destructions à venir des collectifs de travail, montrant que vous n'avez nullement tiré les leçons de la crise. Rien sur le recrutement d'effectifs pour le champ sanitaire, médico-social et social rattrapé par la débrouillardise des agent.e.s et salarié.e.s pendant cette crise.

Nous rejetons cette aumône, bien éloignée de nos profondes et légitimes attentes.

Nous ne sommes pas des « héros », nous ne voulons pas de médaille, mais des salaires dignes de la reconnaissance de nos qualifications.

Vous continuez à détruire le système de santé par vos réformes.

Fédération Santé et Action Sociale

Case 538 • 263, rue de Paris • 93515 Montreuil CEDEX • Tél. : 01 55 82 87 51
e-mail : sg@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr